

# RÉUNIFICATION DE LA BRETAGNE : LES ENJEUX ÉCONOMIQUES

*Aujourd'hui l'économie de la Bretagne toute entière – à 5 départements – se situe très en retrait par rapport à sa pleine capacité en termes de création de richesses, d'innovation, de développement durable, de commerce extérieur – si l'on tient compte de ses nombreux atouts.*

*Une des raisons majeures de ce décalage tient à la séparation de la Loire-Atlantique des autres départements bretons.*

*Ceci est particulièrement évident dans les domaines d'activités traditionnellement porteurs : la mer, l'agro-alimentaire, les nouvelles techniques du traitement de l'information, les biotechnologies, le tourisme, l'export...*

*Les atouts exceptionnels que représentent la reconnaissance et la lisibilité internationales de la Bretagne – de même que la très forte relation entre culture et économie – ont permis le remarquable développement du label "Produit en Bretagne".*

*La Loire-Atlantique fait un accueil très favorable aux produits proposés par cette association. Cependant les entreprises locales n'en profitent pas pleinement, du fait de l'image identitaire brouillée par l'appartenance régionale ambiguë de ce département. De plus, la coupure administrative régionale a distendu les relations entre les entrepreneurs de l'actuelle région Bretagne et ceux de Loire-Atlantique.*

## DOMAINES STRATÉGIQUES ET ATOUTS DE LA BRETAGNE (5 DÉPARTEMENTS)

1

### La mer

*Atout principal* : une position géographique exceptionnelle

2

### L'agro-alimentaire

*Atouts* : un savoir faire de haut niveau tant en agriculture qu'en industrie, un climat et un environnement naturel très favorables.

3

### Les nouvelles techniques de l'information et de la communication (NTIC).

*Atouts* : un rôle pionnier en télécommunications et des compétences maintenues au haut niveau dans les nouvelles technologies Images et Réseaux, des écoles d'ingénieurs de premier plan.

4

### Les biotechnologies

*Atouts* : un champ remarquable de recherche et développement dans les végétaux et le domaine maritime (secteur halieutique et algues)

5

### La construction automobile, navale et aéronautique.

*Atouts* : une expérience et une haute technicité des hommes.

6

### La lisibilité de la Bretagne à l'international

7

*Le sentiment identitaire très fort de la Bretagne, fondement d'une relation étroite entre économie et culture, couplée avec une économie de réseaux très développée.*

8

*L'existence d'une diaspora bretonne très importante et très active.*

# LA BRETAGNE EST-ELLE EN MESURE DE TIRER TOUT LE PARTI DE SES ATOUTS ?

... La réponse est clairement «**NON**», du fait de la séparation de la Loire-Atlantique des autres départements bretons, partition qui s'ajoute à l'insuffisance des ressources financières des régions françaises.

## La mer

Aujourd'hui, la dynamique d'une **grande région maritime de Nantes à Saint-Malo**, qui fait gravement défaut à la France, **est largement cassée**.

**Exemples d'occasions manquées et de perte d'efficacité liées à la situation actuelle :**

- l'Agence européenne de sécurité maritime qui a échappé à Nantes malgré sa position maritime, faute d'un appui résolu et commun de la Bretagne administrative et de la Loire-Atlantique ;
- le projet d'autoroute de la mer Montoir-de-Bretagne-Bilbao qui n'avance pas, en raison évidente de l'absence d'un appui clair de la Bretagne administrative au projet ;
- le pôle de compétitivité « Mer », affecté à la Bretagne administrative, écarte la Loire-Atlantique. Il s'ensuit une très grosse perte de potentiel pouvant venir de ce département ;
- les problèmes de la pêche pour lesquels une approche coordonnée est plus difficile.

La réunification de la Bretagne renforcerait son ouverture sur le monde.

À une époque où le commerce maritime assure 85 % des échanges de marchandises, le **terminal de Montoir-de-Bretagne**, en Loire-Atlantique, qui constitue le poumon maritime de la Bretagne, serait encore **mieux soutenu** dans sa volonté de développement dans une Bretagne unifiée.

Plus globalement, on observe d'un côté une Bretagne administrative composée de quatre départements, **tous concernés par la mer** mais dépourvus d'un port de commerce d'envergure et de l'autre, la **Loire-Atlantique**, **très concernée par la mer mais située dans une région globalement peu impliquée dans ce domaine** (hormis la Vendée) et dont un département, la Sarthe, utilise uniquement les ports de la Basse-Seine.

Une Bretagne réunie supprimerait (ou au minimum atténuerait) toutes les faiblesses citées précédemment. Le **pôle de compétitivité «Mer» prendrait une autre dimension**.

## L'agro-alimentaire

• Le pôle de compétitivité agroalimentaire a été affecté par l'État à la Bretagne administrative. « Valorial » a donc été mis en place à cet effet. Dans le même temps, un autre pôle ayant ce même objectif, intitulé « West (*sic !*) » s'est créé à Nantes... Ce pôle regroupe aussi plusieurs entreprises de la Bretagne administrative. Il est clair que **cette dualité est contre-productive**, même si des relations se sont établies entre les deux pôles. Les enjeux de la Bretagne administrative et de la Loire-Atlantique sont évidemment les mêmes et là aussi, une Bretagne réunifiée donnerait plus de force et de moyens à ce pôle.

## NTIC

### **Nouvelles techniques de l'information et de la communication**

- Le pôle de compétitivité « image et réseaux » affecté à la Bretagne administrative écarte également la Loire-Atlantique. Il en résulte de même une perte de potentiel évidente, malgré quelques liaisons établies avec des entreprises de Loire-Atlantique et de Mayenne.
- la région Pays de la Loire (et donc la Loire-Atlantique) est sortie de la MEITO (*Maison de l'électronique, de l'informatique et de la télématique de l'Ouest*) dont l'efficacité est pourtant très appréciée des entreprises adhérentes. Aujourd'hui **les responsables de la MEITO souhaiteraient renouer des contacts avec les entreprises de Loire-Atlantique**. Le problème serait immédiatement résolu dans une Bretagne réunifiée.

## Biotechnologies

L'essai de coordination des centres de recherches entre la Bretagne administrative et la Loire-Atlantique n'est pas très concluant, même si le Génopole Ouest contribue à un certain rapprochement.

Un manque cruel de projet coordonné entre **la Bretagne à quatre départements et la Loire-Atlantique nous fait perdre une compétitivité internationale**. Cela est particulièrement illustré à propos des **biotechnologies marines concernant les micro-algues**. Les micro-algues présentent un potentiel phénoménal (médicaments,

pétrole, agro-alimentaire, dépollution, etc.) et une expertise, parmi les meilleures au monde, existe sur Nantes (IFREMER). Par contre, l'essentiel des professionnels qui pourraient exploiter ce potentiel scientifique encore relativement vierge résident en Bretagne administrative. Le manque de coordination entre ces deux entités complémentaires mais aussi de projet structuré porté par une région unique va faire perdre à la France la possibilité d'être leader dans un domaine très nouveau avec un développement économique à haute valeur ajoutée.

De plus, la Bretagne à cinq départements est l'une des rares régions à présenter sur son territoire à la fois des universités de qualité, des unités de recherche INSERM, CNRS, INRA mais aussi des structures IFREMER et une école vétérinaire, cela sur un territoire qui a une performance économique forte sur la mer et sur l'agriculture. Là encore, **les potentiels économiques et scientifiques présents doivent être coordonnés et orientés par une région forte et cohérente. Actuellement, la scission administrative rompt tout dynamisme** permettant cette logique car chaque région administrative (Bretagne et Pays de la Loire) structure ses propres projets sans grande concertation avec sa voisine, voire même plutôt en concurrence, comme dans le projet micro-algues.

Enfin il faut savoir qu'environ 85 % des publications scientifiques publiées dans l'ensemble « Pays de la Loire + Bretagne » sont concentrés sur les trois universités de Nantes, Rennes et Brest... La Bretagne a donc les moyens internes à ses propres ambitions. Nous restons persuadés que l'esprit particulier qui existe en Bretagne, où les chefs d'entreprise sont très avides d'innovation et particulièrement réactifs, devrait permettre à **une Bretagne unifiée d'être l'un des pôles majeurs de la biotechnologie en France**. Les enjeux sont très importants pour ce territoire, dont l'agriculture si performante a besoin d'un deuxième souffle, dont les ressources marines se raréfient et dont les problèmes écologiques (nitrates, marées noires...) nécessitent une réponse appropriée.

### **Construction automobile, navale et aéronautique**

Les pôles d'activité sont bien établis et la sous-traitance passe au-delà des frontières administratives mais les pôles de compétitivité correspondants : « automobile » et « matériaux composites » gagneraient sûrement une plus grande fluidité et efficacité dans une région unique.

### **Énergie**

La Bretagne « électrique » et « gazière » comprend évidemment la Loire-Atlantique. **Parler de la sécurité de l'alimentation de la Bretagne en électricité et en gaz naturel en occultant la Loire-Atlantique n'a aucun sens**. En particulier la centrale de Cordemais et la ligne

400 000 volts Cordemais-La Martyre (près de Brest) et le terminal gazier de Montoir-de-Bretagne impactent directement l'alimentation et la sécurité de l'ensemble de la Bretagne. Les énergies renouvelables dont les éoliennes, les expériences d'énergie marine (hydroliennes) à Paimpol, à Bénodet et au Croisic, le projet d'exploitation des algues pour produire de l'énergie à Saint-Nazaire, gagneraient à être bien coordonnées et intégrées dans un plan global énergie à l'échelle régionale qui convient : la Bretagne réunifiée.

### **Tourisme**

- Le département de **Loire-Atlantique a fait le choix de s'appuyer sur l'image « Bretagne »** dans sa promotion. Il est vrai que son patrimoine (château des ducs de Bretagne rénové, musée Dobrée, châteaux de Clisson et d'Ancenis, ville de Guérande, Saint-Nazaire...) constitue une excellente porte d'entrée pour l'ensemble de la Bretagne.
- Le **projet de classement** de « Nantes-Saint-Nazaire-estuaire de la Loire » au titre de patrimoine de l'humanité de l'UNESCO aurait évidemment **de meilleures chances d'aboutir si Nantes et Saint-Nazaire s'appuyaient clairement sur leur histoire, leur véritable identité et leur patrimoine bretons**.

### **Réseaux et institutions**

On sait qu'une économie est d'autant plus forte qu'elle s'appuie sur des réseaux. Ceux des associations régionales intègrent généralement l'ensemble de la Bretagne ; c'est le cas de l'Institut de Locarn, de Bretagne Prospective, du Club des 30, de la Diaspora économique bretonne, du Conseil culturel, de l'Institut culturel, de la Fest-Yves... **En revanche, les organismes de caractère national et institutionnel s'en tiennent aux découpages administratifs ; c'est le cas des organismes professionnels et syndicaux (CRCI, MEDEF, CJD, Chambres professionnelles, organismes d'État...)**.

Il en résulte une **perte importante d'échanges** entre la Loire-Atlantique et les autres départements bretons. Une Bretagne réunifiée mettrait fin à cette discordance pénalisante.

### **Économie et culture**

Ces **deux domaines se renforcent mutuellement**, particulièrement dans notre région où la dimension culturelle et identitaire est très forte.

L'association Produit en Bretagne (*voir le document annexé*), le réseau Diaspora économique bretonne, l'Institut de Locarn, Bretagne Prospective, par exemple, s'appuient sur cette relation. Malheureusement pour la Loire-Atlantique, et malgré de bonnes avancées, l'ambiguïté subsiste et vient troubler les partenaires potentiels

qui ne comprennent pas bien le positionnement de la Loire-Atlantique, surtout à l'international.

Tous les territoires européens qui réussissent actuellement ont, dans l'alchimie expliquant leur succès, l'ingrédient d'une forte identité : Flandres, Catalogne, Pays Basque, Bavière, Écosse... La Bretagne dispose de cette qualité et la Loire-Atlantique a tout à gagner en tirant parti de cette image.

### **Diaspora économique bretonne**

La diaspora bretonne, de loin la plus importante de France, constitue une force économique pour la région. Les réseaux tels que la DEB (*diaspora économique bretonne*) et « BZH Network » sont très actifs. La Loire-Atlantique tire aussi bénéfice de ces réseaux diasporiques bretons, malgré quelques difficultés de communication liées à son appartenance régionale administrative « contre nature ».

### **La lisibilité de la région Bretagne**

Le paramètre de lisibilité a toute son importance. Il influe directement sur la notoriété de la région et sa reconnaissance internationale.

La Bretagne est remarquablement placée sur ce plan, ce qui n'est pas le cas de l'entité « Pays de la Loire ». Cette dernière ne fait qu'ajouter de l'ambiguïté et de la confusion par rapport aux véritables « pays » de Loire, ceux qui constituent le Val de Loire (Orléans-Blois-Tours-Angers).

Cette lisibilité implique une appellation prioritaire « Bretagne » pour notre région.

### **Coopération inter-régionale**

On pouvait penser pallier les multiples faiblesses constatées par une bonne coopération inter-régionale. À l'évidence, les nombreuses tentatives se sont révélées peu efficaces, par manque de réactivité et de motivation, occasionnant des blocages fréquents, voire même des compétitions stériles. Il manque toujours un management régional unique et dynamique.

### **Les infrastructures**

La partition de la Bretagne explique en partie l'absence d'amélioration de la liaison ferroviaire archaïque entre Rennes et Nantes. Elle est largement responsable du re-

tard pris pour réaliser la voie rapide Nantes-Rennes qui a été le dernier tronçon du Plan routier breton à être mis en place (1991), alors qu'il s'agit d'un maillon d'un axe européen essentiel reliant la Grande-Bretagne à l'Espagne !

Le tracé de la future ligne TGV n'a pas fait l'objet d'une concertation et privilégie Rennes au détriment de Nantes. Il ne prend pas en compte la desserte du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes ni l'urgence de créer une liaison ferroviaire rapide Rennes-Nantes.

### **La partition a renforcé la rivalité entre Rennes et Nantes**

Devenues chacune capitale de région, elles ont eu tendance à renforcer les effets de la coupure administrative, plutôt que de les limiter en établissant une vraie coordination. Le retard dans la modernisation de leurs liaisons par le rail et la route s'explique mieux si on connaît les craintes de chacune des deux villes de s'ouvrir à la concurrence des services de l'autre.

La réunification administrative favoriserait la coopération de deux villes, qui sont bien plus complémentaires que concurrentes et qui, parce qu'elles ne sont distantes que de 100 km, peuvent former une métropole bi-polaire offrant une gamme de services de haut niveau pour la Bretagne et les départements voisins. Ce couplage les renforcerait dans un jeu gagnant-gagnant. C'est la condition *sine qua non* pour doter la Bretagne – et l'Ouest – d'une métropole de dimension européenne qui fonctionnera en réseau avec Brest, Saint-Nazaire, Quimper, Lorient, Vannes, Saint-Malo et Saint-Brieuc.

### **Le développement durable : une logique qui appelle la réunification**

Le développement durable oblige à juger nos pratiques journalières, notre organisation sociale et économique, nos projets d'avenir... à l'aune de leur compatibilité sur le long terme avec les possibilités de la planète Terre. La région est la meilleure échelle pour élaborer une stratégie et coordonner les actions sur le terrain.

Quelle région? Puisque d'évidence la péninsule bretonne forme une unité naturelle et humaine, c'est le cadre géographique qui s'impose pour la réflexion et l'action et ce cadre correspond à la Bretagne dans ses dimensions millénaires, avec ses cinq départements – dont la Loire-Atlantique.

Supplément au  
Courrier de l'Unité  
ISSN: 0756-0044

Directeur de la publication :  
Jean-Yves Bourriau  
Dépôt légal à parution



**BRETAGNE RÉUNIE / BREIZH UNVAN**  
B.P. 49032, 44090 Nantes/Naoned cedex 1  
Contact : 06 32 01 86 07 – [www.cuab.org](http://www.cuab.org)  
Courriel : [contact@cuab.org](mailto:contact@cuab.org)

© Février 2009 – Réalisation : Bretagne Réunie